

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01192 Numéro SIREN : 417 683 414 Nom ou dénomination : ACIAL

Ce dépôt a été enregistré le 06/12/2023 sous le numéro de dépôt 28163

1

BILAN - ACTIF

28163

Désignation de l'entreprise : ACIAL INTERNATIONAL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2	
Adresse de l'entreprise PARC DES CARROUGES 93140 BONDY		Durée de l'exercice précédent * 1 2	
Numéro SIRET 4 1 7 6 8 3 4 1 4 0 0 0 3 7			
		Exercice N clos le, 13 11 10 13 12 10 12 12	
		Net 3	
		Amortissements, provisions 2	
		Brut 1	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	
		CX	
		AF	3 653
		AH	
		AJ	
		AL	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN	
		AP	
		AR	17 253
		AT	373 377
		AV	
		AX	
		CS	
		CU	
		BB	
		BD	
		BF	
		BH	23 852
TOTAL (II)		BJ	418 134
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	BL	
		BN	
		BP	
		BR	
		BT	214 654
	CRÉANCES	BV	
		BX	1 181 308
		BZ	378 845
		CB	
		CD	16
		CF	792 747
		CG	
DIVERS	CH		
	CJ	2 567 570	
	CW		
	CM		
	CN		
Comptes de régularisation	CO	2 985 705	
	IA	506 639	
Charges constatées d'avance (3) *		CI	
TOTAL (III)		CK	147 910
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
Primes de remboursement des obligations (V)			
Écarts de conversion actif * (VI)			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			2 479 066
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	
(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :			
(3) Part à plus d'un an :		CR	38 823
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD 2022

Désignation de l'entreprise		ACIAL INTERNATIONAL		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 013)			DA	7 013
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	762
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	916 903
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	430 940
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	1 355 618
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 792
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	703 405
	Dettes fiscales et sociales			DY	418 250
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	1 123 447	
Ecart de conversion passif *			(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 479 066	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Écart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 123 447
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	1 792

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : ACIAL INTERNATIONAL							Néant ☐ *		
			Exercice N				Total		
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	4 272 686	FB	768	FC	4 273 454		
	biens *	FD		FE		FF			
	Production vendue services*	FG	7 200	FH		FI	7 200		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	4 279 886	FK	768	FL	4 280 654		
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ	128		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	4 280 781	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	2 709 486
Variation de stock (marchandises)*						FT			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	3 398		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(26 861)		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	239 456		
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	41 242		
Salaires et traitements*						FY	482 931		
Charges sociales (10)						FZ	215 420		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		- dotations aux amortissements*						GA	8 110
		- dotations aux provisions						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	28 670
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
Autres charges (12)						GE			
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 701 853		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	578 928		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	1 561	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	1 561	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 561)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	577 368		

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD 2022

Désignation de l'entreprise		ACIAL INTERNATIONAL		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	6 294	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	6 294	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	3 313	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	3 313	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	2 981	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	149 408	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	4 287 075	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	3 856 135	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	430 940	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *			HP	17 961
		- Crédit - bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	3 313
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		facultatives A6 obligatoires A9		
				dont cotisations facultatives Madelin A7		
				dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
VERSEMENT AIDE EMPLOI					6 294	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	
CVAE 2019				3 313		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Designation de l'entreprise : ACIAL INTERNATIONAL										Néant ☐			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		2		3			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	3 653	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2			KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						KS	17 253	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *						KV	312 432	KW		KX	12 513
		Matériel de transport *						KY	12 905	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	28 504	LC		LD	7 023
		Emballages récupérables et divers *						LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	371 094	LO		LP	19 536	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières						1T	23 852	1U		1V			
TOTAL IV						LQ	23 852	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								ØG	398 598	ØH		ØJ	19 536
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence					
				par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
				1		2		3					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CØ		DØ				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW	3 653			
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY				
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB				
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME				
		Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG		MH				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	17 253			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers				IU		MM		MN	324 945		
		Matériel de transport				IV		MP		MQ	12 905		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT	35 527		
		Emballages récupérables et divers*				IX		MV		MW			
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA				
	Avances et acomptes				NC		ND		NE				
	TOTAL III				IY		NG		NH	390 630			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7			
		Autres participations				IØ		ØX		ØY			
Autres titres immobilisés				I1		2B		2C					
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	23 852				
TOTAL IV				I3		NJ		NK	23 852				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								ØK		ØL	418 134	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

6

AMORTISSEMENTS

N° 2055-SD 2022

Désignation de l'entreprise ACIAL INTERNATIONAL										Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN							
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ							
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH							
TOTAL I		RK		RM		RN		RO							
Terrains		PI		PJ		PK		PL							
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ							
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU							
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY							
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	17 253	QA		QB		QC	17 253						
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	299 568	QE	4 457	QF		QG	304 025						
	Matériel de transport	QH	6 044	QI	1 775	QJ		QK	7 819						
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	27 754	QM	1 878	QN		QO	29 633						
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT							
TOTAL II		QU	350 619	QV	8 110	QW		QX	358 729						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ON	350 619	OP	8 110	OQ		OR	358 729						
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV		
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD		
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	4 457	U2		U3		U4		U5		U6		U7	4 457
	Matériel de transport	U8	1 775	U9		V1		V2		V3		V4		V5	1 775
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	1 878	V7		V8		V9		W1		W2		W3	1 878
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2	8 110	X3		X4		X5		X6		X7		X8	8 110	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM						NO		
TOTAL III															
Total général (I + II + III)	NP	8 110	NQ		NR		NS		NT		NU		NV	8 110	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	8 110		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	8 110					
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *													
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8							
Primes de remboursement des obligations						SP		SR							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise		ACIAL INTERNATIONAL		Néant ☐ *				
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR			
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S			
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y			
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX				
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
	- corporelles	6E	6F	6G	6H			
	sur titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9			
	Sur stocks et en cours	6N	119 240	6P	28 670	6R	147 910	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		
	TOTAL III	7B	119 240	TY	28 670	TZ		UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	119 240	UB	28 670	UC		UD	147 910
	- d'exploitation	UE	28 670	UF				
Dont dotations et reprises	- financières	UG		UH				
	- exceptionnelles	UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.					10			

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

N° 2057-SD 2022

Désignation de l'entreprise : ACIAL INTERNATIONAL										Néant ☐		*		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3				
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL			UM			UN			
	Prêts (1) (2)				UP			UR			US			
	Autres immobilisations financières				UT	23 852		UV			UW	23 852		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA	38 823						38 823		
	Autres créances clients				UX	1 142 486		1 142 486						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)				ZI									
	Personnel et comptes rattachés				UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	176 845		176 845						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN									
		Divers			VP	117 000		117 000						
	Groupe et associés (2)				VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	85 000		85 000						
	Charges constatées d'avance				VS									
	TOTAUX				VT	1 584 005		VU	1 521 331		VV	62 675		
RENOVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			VD									
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y										
Autres emprunts obligataires (1)				7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG										
	à plus d'1 an à l'origine			VH	1 792		1 792							
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A										
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	703 405		703 405							
Personnel et comptes rattachés				8C	196 681		196 681							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	123 537		123 537							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E	35 570		35 570							
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	52 313		52 313							
	Obligations cautionnées			VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	10 149		10 149							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J										
Groupe et associés (2)				VI										
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K										
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*				ZZ										
Produits constatés d'avance				8L										
TOTAUX				VY	1 123 447		VZ	1 123 447						
RENOVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ			(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques			VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK			* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : ACIAL INTERNATIONAL		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET		Néant ☐	*	Exercice N, clos le : 31/03/2022		
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés							WA	430 940	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE		WB		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		XE		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX		XW		
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7	149 408	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7		
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes		- imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					I8		
	à long terme		- imposées aux taux de 0 %					ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			- Plus-values nettes à court terme				WN		
				- Plus-values soumises au régime des fusions				WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ	
					Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										
								TOTAL I	WR	580 348
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV		
			- imposées au taux de 0 %					WH		
			- imposées au taux de 19 %					WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs					XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							WZ		
	Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				2A		XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)										
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.									
	Majoration d'amortissement*									
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles : (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 septies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art.44 septies A)		L5	
				Société d'investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	
		ZFU-TE (art.44 octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)		XC	
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)		PB	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)									
	Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH			XG	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC					
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD					
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		YI	Crédance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI					
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL								
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										
								Y2		

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

N° 2058-A-SD 2022

III. RÉSULTAT FISCAL			TOTAL II	XH	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	580 348	XJ	
	déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL	
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	580 348	XO	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

N° 2058-B-SD 2022

Désignation de l'entreprise <u>ACIAL INTERNATIONAL</u>				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4Bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	80 487
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *			ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *					
	8X		8Y		
	8Z		9A		
	9B		9C		
Provisions pour dépréciation *					
	9D		9E		
	9F		9G		
	9H		9J		
Charges à payer					
	9K		9L		
	9M		9N		
	9P		9R		
	9S		9T		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)			YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :			↓ ligne WI	↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le mmment du transfert).

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFIP N° 2058-C-SD 2022

Désignation de l'entreprise ACIAL INTERNATIONAL										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
					- Autres réserves	ZD	30 892				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	230 892		Dividendes	ZE	200 000				
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	OF	230 892		Report à nouveau	ZG					
					(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZH	230 892			
					TOTAL II						
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N :			
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7						YQ				
	— Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	— Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance						YT	1 032			
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8						XQ	101 955			
	— Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	4 121			
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES						ST	132 348			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	239 456			
	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	19 987			
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS						9Z	21 255			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	41 242			
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée						YY	854 537			
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	399 498			
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*						OB	425 664			
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*						OS				
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%			
	— Numéro de centre de gestion agréé* XP				— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 sinon 0 ZR				
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH				
	RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15% JK	Plus-values à 0% JL						
		Plus-values à 19% JM	Imputations JC								
Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15% JN	Plus-values à 0% JO								
		Plus-values à 19% JP	Imputations JF								
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH 0		N° SIRET de la société mère du groupe JJ									

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

ACIAL

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7012.65 Euro
Siège social : Parc des Carrouges
Chemin de Montreuil à Claye
93140 BONDY

RCS C 417 683 414

RAPPORT DE GESTION **A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE** **DU 23 SEPTEMBRE 2022**

Madame, Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 mars 2022 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

- Présentation des états financiers.

Nous vous précisons tout d'abord que les états financiers qui vous sont présentés, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, respectent les préconisations du plan comptable 1982.

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

Les éléments d'information concernant l'exercice écoulé sont analysés dans le document comptable remis à chacun des associés.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Compte tenu de la conjoncture, la situation reste satisfaisante.

Notre chiffre d'Affaires est passé de 3 624 455.36 au 31 Mars 2021 à 4 280 653.60 au 31 Mars 2022, soit une hausse d'environ 18 %.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Néant.

- Activités en matière de recherche et de développement

Néant.

- Proposition d'affectation du résultat.

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 430 940.22 Euro.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- au compte « AUTRES RESERVES » 430 940.22 Euro

D'autre part, l'assemblée générale décide de procéder à une distribution de dividendes de 278 500.00 Euro par prélèvement sur « les Autres Réserves ».

- Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément à l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il a été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices, à savoir :

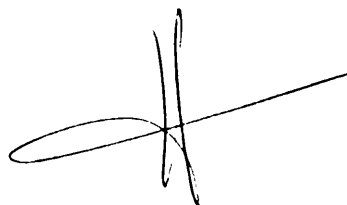
- Exercice 2018/2019 : 180 000 Euro
- Exercice 2019/2020 : 190 000 Euro
- Exercice 2020/2021 : 200 000 Euro

- Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même code.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant pour l'exercice écoulé.

La Gérante



ACIAL

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 7012.65 Euro

Siège social : Parc des Carrouges

Chemin de Montreuil à Claye

93140 BONDY

RCS C 417 683 414

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 23 SEPTEMBRE 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de 430 940.22 Euro, de l'exercice, de la façon suivante :

- au compte « AUTRES RESERVES » 430 940.22 Euro

D'autre part, l'assemblée générale décide de procéder à une distribution de dividendes de 278500 Euro par prélèvement sur les « Autres Reserves ».

La Gérante

